



Arbois
JURA

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le 10/12/2025

ID : 039-213900137-20251210-DEC2025121047-DE

Berger
Levraud

DECISION 47/25

Objet : Acceptation d'un don d'un parchemin de 1551 pour les archives municipales

La Mairie de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégant à Mme la Maire l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,

DECIDE

D'accepter le don suivant de Madame Geneviève WERTH – Windener Weg 17 – 76547 SINZHEIM – Allemagne, pour les archives municipales :

- Parchemin de 1551 relatif à la sentence de la gruerie d'Arbois en faveur du seigneur du château de Montigny au sujet de son droit dans la forêt de Mouchard en date du 26 octobre 1551.

Arbois, le 10 décembre 2025

